



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°265/2016

OBJET : Motion contre le projet éolien de Pézenes les Mines

Membres : 18

Présents votant : 9

Pouvoirs : 3

L'an deux mille seize, et le 6 décembre 2016

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 24 novembre 2016, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat à la Mairie de Celles.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT
- Monsieur Louis VILLARET, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Salvador RUIZ délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Bernard GOUJON, délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Louis ALIX, délégué de la communauté de communes du GRAND ORB.

En soutien au conseil municipal de Pézenes les Mines qui a délibéré contre ce projet, la Présidente propose de prendre une motion contre le projet d'implantation d'éoliennes à Pézenes-Les-Mines, en bordure du site classé.

Les élus considèrent que l'implantation d'éoliennes en bordure du site classé du Salagou et Mourèze et du site Natura 2000 le Salagou aura des impacts négatifs sur la qualité des paysages et la biodiversité de leur territoire.

Reçue en Préfecture et rendue exécutoire le :

Affichée le :

Le Comité Syndical,
Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical

DECIDE de prendre une motion CONTRE ce projet éolien à Pézenes les Mines

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault, le 6 décembre 2016

La Présidente

Marie PASSIEUX

ARRIVÉ LE:
21 DEC. 2016
SOUS PRÉFECTURE DE LODEVE (34)